



**Micro crèche
Les Lutins**



PROJET D'ETABLISSEMENT Micro-crèche « Les Lutins »

Application de ce document à partir du 01/01/2026

- | | |
|--|---|
| ➤ Micro-crèche les Lutins
34 rue des Hêtres, 85390 Cheffois
02.28.13.91.62 | ➤ Maire de Cheffois
2 place de la Mairie, 85390 Cheffois
02.51.69.64.02 |
|--|---|



Conseil Départemental de la Vendée
Reçu par le service de Protection Maternelle et Infantile le
Document conforme au regard de la réglementation en vigueur



19 DEC. 2025

SOMMAIRE

Préambule	2
Partie I Le projet d'accueil	2
La prestation proposée.....	2
Enfants porteurs d'un handicap ou atteints d'une maladie chronique.....	3
L'équipe professionnelle	3
Partie II. Le projet éducatif	5
Les valeurs défendues	5
L'accueil.....	6
Jeux et activités.....	7
Les soins.....	10
L'acquisition de la propreté.....	10
Les repas.....	11
L'allaitement maternel	12
Les ateliers culinaires.....	12
Le sommeil	12
Le portage.....	13
Les retrouvailles	14
Partie III. Le projet social et de développement durable	14
L'environnement social.....	14
La place des familles.....	15
Soutien à la parentalité.....	16
L'accessibilité pour tous.....	16
Démarche en faveur du développement durable.....	17

Préambule

Le projet d'établissement est avant tout une ligne de conduite que se fixe une équipe. C'est un écrit de référence qui est amené à évoluer au fil du temps, des pratiques, des professionnels présents.

Il représente la traduction, la mise en acte des valeurs portées par l'équipe et du cadre de travail imposé par la loi par un arrêté du 23 septembre 2021, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Pour les familles, c'est aussi le moyen d'avoir une base, un regard sur ce qui est proposé au sein de la micro-crèche et sur la manière dont nous accueillons et accompagnons leurs enfants au quotidien.

Ce projet d'établissement est porté par la charte nationale de l'accueil du jeune enfant qui est désormais inscrite dans la loi. Cette charte s'adresse à tous les professionnels de l'accueil du jeune enfant, qu'ils soient en modes d'accueil individuels ou collectifs. Elle pose les conditions d'une identité professionnelle partagée en faveur d'un accueil bienveillant, respectant la diversité des jeunes enfants et de leur famille.

Partie I Le projet d'accueil

• La prestation proposée

La commune offre aux familles la possibilité de choisir un accueil collectif qui permettra de sociabiliser l'enfant avant l'entrée à l'école. La micro-crèche Les Lutins est municipale. Elle dispose d'une capacité d'accueil de 12 places et elle est ouverte de 7h00 à 19h.

Elle offre 3 types d'accueils :

- un accueil régulier : pour répondre à un besoin de garde régulier et prévu dans le temps. Les contrats sont établis sur une année civile et sont renouvelés jusqu'au départ définitif de l'enfant. Ils sont établis sur les besoins des familles allant d'un à cinq jours par semaine.
- un accueil occasionnel : pour répondre à un besoin ponctuel de garde sur un deux ou trois jours d'accueil en fonction des places disponibles et des besoins de la famille.
- un accueil d'urgence : il intervient lorsque la famille connaît une rupture dans son équilibre de vie. Il propose une solution d'accueil temporaire pour apaiser la situation, dépasser le moment de la crise, et réfléchir aux besoins et aux relais à mettre en place si nécessaire.

- **Enfants porteurs d'un handicap ou atteints d'une maladie chronique**

La micro-crèche peut accueillir un enfant atteint d'une maladie chronique ou en situation de handicap selon le degré et la prise en charge qu'il nécessite. La décision de son admission se fera en collaboration du référent santé.

Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera établi à la demande des parents et/ ou des professionnels pour les enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Il sera élaboré conjointement entre le référent en santé, le médecin de l'enfant, les parents, le référent technique et les personnes ressources concernées en reprenant les conditions et la mise en place de l'accueil de l'enfant.

- **L'équipe professionnelle**

L'équipe professionnelle de la micro-crèche est composée de façon pluridisciplinaire :

- L'éducateur de jeunes enfants, qui est également directeur de la structure : est garant du bon fonctionnement de structure, de l'application des règles, des valeurs, du respect des droits de chacun. Il est également garant du projet éducatif et social.
- Les deux auxiliaires de puériculture : accompagnent les jeunes enfants et leurs parents au quotidien, elles sont plus particulièrement garantes des soins et de l'hygiène.
- Les deux Accompagnantes Educatives Petite Enfance (AEPE): réalisent des activités de soins quotidiens et des activités d'éveil. Elles sont formées plus particulièrement sur l'entretien des locaux et des équipements.

Quelques que soient les spécificités liées aux parcours professionnels, nous sommes tous amenés à accueillir et accompagner les enfants dans leur quotidien, à créer du lien avec les familles, et à participer à l'entretien des locaux.

Chaque formation professionnelle apporte des compétences spécifiques nécessaires à l'accompagnement des enfants et de leur famille au quotidien, ainsi qu'au maintien de la sécurité et de l'hygiène. Ainsi chaque professionnel constituant l'équipe de la micro-crèche est complémentaire.

Les formations communes ou individuelles permettent à chacun de s'enrichir et d'améliorer son savoir-faire et son savoir-être au sein de la structure. C'est également comme cela que se crée une cohérence et une cohésion. Cela se traduit notamment à travers les valeurs communes portées par l'équipe et les différents projets mis en place (cf annexe II et annexe III).

Une réunion d'équipe par mois ainsi qu'une journée pédagogique par an permettent de maintenir une réflexion en équipe autour de ce projet et d'améliorer la qualité de notre accueil au quotidien.

L'équipe participe à des réunions d'analyse de la pratique professionnelle menées par un intervenant extérieur, à raison de 8h par an. Ces temps d'échanges permettent une remise en question de nos pratiques et peuvent être l'occasion d'aborder des difficultés rencontrées dans l'accompagnement, dans la relation avec des membres de l'équipe ou encore dans l'organisation du quotidien.

Une séance de 2h supplémentaires est destinée à l'analyse de la pratique entre les directrices des différentes structures petites enfance du territoire de la communauté de communes.

Ces réunions d'analyse de la pratique pourront évoluer et être mutualisées avec les autres services petite enfance de la Communauté de communes du Pays de la Chataigneraie afin que les professionnels du secteur puissent se rencontrer et s'enrichir des expériences des autres.

Dans le cadre de la fonction publique territoriale, chaque professionnel est soumis à un entretien professionnel annuel, permettant de faire le bilan de l'année écoulée et de poser des objectifs pour l'année à venir.

Chaque année, l'équipe accueille des stagiaires et rentre ainsi dans une démarche d'accompagnement. C'est l'occasion pour l'équipe de se remettre à jour sur les contenus des formations et de questionner les pratiques quotidiennes

- « Le référent santé et accueil inclusif » (médecin, infirmier, puéricultrice...): Il a différentes missions, à raison de 10h par an.

Il intervient lors de rencontres programmées et au besoin à la demande du directeur en lien avec une problématique particulière. Il peut être amené à faire des observations d'enfants, à participer à des rencontres avec les parents et l'équipe.

Il s'assure que les conditions d'accueil permettent le bon développement et l'adaptation des enfants, en particulier s'agissant des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Il peut également, de par son expertise, soutenir l'équipe et la famille dans la reconnaissance précoce de difficultés dans le développement de l'enfant.

Il initie des actions d'éducation et de promotion pour la santé auprès des familles et du personnel et veille à l'application des mesures préventives d'hygiène.

Partie II Le projet éducatif

• Les valeurs défendues

Le projet éducatif décrit les objectifs et méthodes de travail dans la structure. Il est élaboré par les professionnels, à partir d'échanges sur leurs pratiques et permet de préciser les choix éducatifs de l'équipe. Il est également soumis et voté par le Conseil Municipal et communiqué aux familles comme support d'échanges.

Ce projet éducatif est construit autour de 3 grandes valeurs :

➤ La sécurité affective et la bienveillance

L'attachement sécurisé de l'enfant est nécessaire pour qu'il puisse explorer son environnement et prendre son autonomie. Cette sécurité affective peut se mettre en place grâce à différents éléments :

- Etablir une relation de confiance et de bienveillance avec l'enfant
- Mettre en place des repères spatio-temporels
- Créer du lien avec l'environnement familial
- Proposer à l'enfant un cadre sécurisant physique et psychique.

John Bowlby, psychanalyste et spécialiste des relations parents/ enfants, définit l'attachement comme : « un besoin vital d'être écouté, entendu, compris et soutenu tout au long de la vie ».

➤ Le respect du rythme de l'enfant

Chaque enfant évolue à son rythme et a des besoins différents même pour deux enfants d'âge identique. Respecter le rythme de chacun, c'est reconnaître l'enfant en tant qu'individu avec ses compétences, ses besoins et son évolution propre. L'accueil collectif donne aussi des limites à cette notion, mais la micro-crèche a une valeur ajoutée car c'est une collectivité qui accueille peu d'enfants ce qui permet de remettre l'individualité de chacun au centre de nos préoccupations.

➤ L'autonomie de l'enfant

Permettre à l'enfant d'être autonome, c'est avant tout respecter son évolution (motrice, cognitive, émotionnelle...), éviter de le mettre en situation d'échec mais plutôt lui permettre d'acquérir de nouvelles compétences, afin qu'il se sente valorisé et qu'il prenne confiance en lui et en ses capacités. L'adulte accompagne l'enfant dans ce processus, il le guide mais ne fait pas à sa place.

« Aides moi à faire tout seul » Maria MONTESSORI

De ces trois valeurs émergent les principes éducatifs de la micro-crèche, qui se déclinent en 6 points marquant les temps de la journée.

- **L'accueil**

- **Le premier accueil**

Lors de l'inscription la directrice reçoit les parents afin de leur présenter la structure, son fonctionnement, l'équipe des professionnels, les objectifs éducatifs et leur faire visiter les locaux. Cet entretien permet d'établir un premier contact entre l'enfant, les parents et les professionnels, et de commencer à créer une relation basée sur l'écoute, la confiance et le respect.

Au début de son accueil à la micro-crèche, l'enfant entre dans une période de familiarisation. Cette période permet de préparer l'enfant à la séparation avec ses parents et de faire connaissance avec ce nouveau lieu d'accueil et personnes. Pendant cette période, un ou deux professionnels référents vont accompagner l'enfant et ses parents afin de vivre au mieux cette séparation et d'établir un lien de confiance. Cette familiarisation n'a pas de durée prédéfinie mais se fait de façon progressive et co-constructive avec la famille, afin de s'adapter au mieux aux besoins de l'enfant, de ses parents et de l'organisation familiale.

Le parent est invité à partager des temps à la crèche avec son enfant, lors de cette familiarisation et au-delà.

Progressivement l'enfant va intégrer les rituels, s'habituer au rythme et faire connaissance avec l'ensemble de l'équipe. Nous sommes une petite équipe ce qui permet d'établir plus facilement une relation avec tous.

- **L'accueil au quotidien**

L'accueil est un temps privilégié pour l'enfant, ses parents et les professionnels. Il permet de préparer la séparation enfant/parent pour le reste de la journée. Cet accueil se fait de manière individualisée tout en respectant le rituel de séparation de chacun (aller lire le menu du jour, se faire un câlin, ranger le sac dans son casier...).

Lors de ce moment nous restons disponibles physiquement et psychiquement pour :

- prendre le relais avec l'enfant quand le moment sera venu. Les enfants peuvent exprimer des besoins différents : aller dans les bras du professionnel, aller seul faire un « coucou » à la fenêtre, aller jouer... parfois un regard bienveillant du professionnel suffit !
- pour être à l'écoute des parents et recevoir les informations qu'ils souhaitent nous transmettre.

Ces rituels sont importants ils assurent la transition entre la maison et la micro-crèche et aide l'enfant à anticiper la séparation.

Afin d'aider l'enfant à faire le lien entre la maison et la micro-crèche, et mieux supporter l'absence de son ou ses parents, il peut avoir un objet transitionnel (doudou, lange, morceau de tissu ...). Cet objet lui appartient et il peut en disposer à tout moment de la journée, pour cela l'équipe éducative a mis en place « la maison des doudous » (rangement à pochettes) qui permet à l'enfant d'aller le chercher et de le retrouver dès qu'il en ressent le besoin.

• Jeux et activités

« L'enfant joue sa vie, il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue » Jean EPSTEIN

Les temps de jeux et d'activité constituent en majorité la journée de l'enfant. Les professionnels laissent l'enfant faire ses propres expériences et tester ses capacités, tout en l'observant et en l'accompagnant s'il exprime un besoin d'aide.

➤ Les bébés

Pour les plus petits les temps d'éveil se passent principalement sur le tapis qui leur est dédié dans la pièce de vie. Sous le regard bienveillant et rassurant de l'adulte, ces temps vont lui permettre de découvrir son corps, ses mains, ses pieds et apprendre au fur et à mesure à maîtriser ses gestes. Il va petit à petit s'intéresser au monde qui l'entoure et avoir envie de l'explorer. Un axe de travail important de l'équipe est la motricité libre. Nous ne mettrons pas un enfant dans une position qu'il ne sait déjà prendre lui-même. Notre travail repose sur la proposition de situation d'éveil adaptée à l'évolution de chacun. Nous encourageons, accompagnons et soutenons les enfants dans l'acquisition de toutes ces étapes motrices. Mettre l'enfant dans une position qu'il n'acquière pas lui-même (par exemple le mettre assis) peut avoir des conséquences pour l'acquisition des étapes suivantes et rendre l'enfant dépendant de l'adulte car il ne peut pas prendre la position qu'il souhaite sans aide.

Au fur et à mesure de son évolution motrice, l'enfant va apprendre à se déplacer seul (ramper, 4 pattes...) pour aller découvrir l'espace qui l'entoure. C'est pourquoi dans l'aménagement de l'espace de vie, l'équipe a choisi de ne pas mettre de barrières autour du tapis des bébés, afin que ces derniers puissent être libres d'en sortir dès qu'ils en ont la capacité et l'envie. Le fait de ne pas mettre de barrières permet aussi aux tout-petits d'observer les plus grands et d'entrer en interactions avec eux tout en étant dans un espace sécurisé et matérialisé par le tapis.

➤ Le Jeu libre

Le jeu libre constitue la majeure partie du temps de l'enfant à la micro-crèche, il joue spontanément. L'enfant est acteur mais aussi auteur de son jeu, il est produit sans consignes spécifiques ni contraintes imposées. Le jeu libre permet à l'enfant de faire ses propres expériences (manipuler, goûter, taper, vider, imiter, faire semblant...), d'observer, de stimuler sa curiosité, de ressentir des sentiments de réussite, de persévérance, d'échec, de prendre confiance en lui, d'explorer et connaître son corps, de rentrer en contact avec ses pairs...

Chaque découverte ou observation participe à son éveil. L'enfant se construit en répétant des expériences, il faut donc lui laisser le temps d'expérimenter sans lui indiquer les solutions. Ce qui compte ce n'est pas le résultat mais le parcours pour y arriver.

Le jeu libre n'a pas de finalité en soi il permet à l'enfant de comprendre le monde qu'il l'entoure, d'apprendre et de grandir.

Afin que l'enfant puisse faire ses propres expériences par le jeu, les professionnels ont pensé un aménagement de l'espace sécurisé, ordonné et attractif :

- Jeux et livres à hauteur des enfants
- Création de différents espaces (jeux d'imitation, motricité, jeux de construction, espace livres, etc...)

Si l'environnement est surchargé, désordonné, insécurisé, l'enfant a du mal à voir ce qu'il peut faire, il est perdu et a plus de difficultés à se lancer dans le jeu. C'est pourquoi nous remettons régulièrement en ordre l'environnement, parfois avec l'aide des enfants, pour que ces derniers aient la possibilité de mettre en scène leur jeu.

Lors des jeux libres, les professionnels sont présents, observent avec attention, soutiennent, accompagnent, valorisent les enfants. C'est grâce à cet univers bienveillant que les enfants vont se sentir sécurisé. Ils vont prendre confiance en eux et en leurs capacités.

Afin de favoriser l'autonomie des plus grands, nous proposons des jeux adaptés à leur âge afin qu'ils puissent poursuivre leurs expérimentations avec des supports plus complexes (puzzles, encastrement, manipulation fine, discrimination visuelle, tri...).

Nous proposons une multitude de jeux en tous genres, accessibles à tous les enfants quel que soit leur sexe et leur genre. L'enfant a donc le choix de se diriger vers ses centres d'intérêts.

Filles et garçons sont donc accompagnés avec le même intérêt et avec les mêmes règles sans distinction ni stéréotype.

➤ **Les activités encadrées**

Au cours de la journée, des activités plus encadrées peuvent être proposées aux enfants. Ces activités ne sont jamais imposées, si l'enfant ne souhaite pas participer il en a le droit, il peut également être observateur (l'enfant peut avoir besoin parfois d'observer pour comprendre ce qui se passe et se rassurer par rapport à une nouveauté par exemple). Le but des activités n'est pas de faire à la place de l'enfant, nous n'avons pas d'exigence de résultats ou de production. L'objectif recherché est de favoriser la créativité et l'initiative des enfants, leur permettre encore une fois d'expérimenter par leurs propres expériences.

Nous proposons différentes activités dans la semaine, en fonction de notre ressenti par rapport au groupe présent le jour J et essayant de faire appel aux différentes compétences de l'enfant au cours de la semaine : stimulation sensorielle, imaginaire, créativité, motricité fine, motricité globale, jeux de collaboration, réflexion...

➤ **Les jeux extérieurs**

Nous favorisons au maximum les sorties dans le jardin de la micro-crèche. En effet, les enfants ont besoin de s'aérer le corps et l'esprit, de pouvoir décharger certaines tensions en courant, criant, sautant, etc... Nous sortons dans le jardin en toutes saisons et par tous les temps, pour les plus petits comme pour les plus grands. Les plus grands sont sollicités pour aller chercher leurs affaires (manteaux, chaussures, casquette...) dans leurs casiers et les ranger seuls. Le patio propose un autre espace extérieur différent.

➤ **Les sorties**

Nous travaillons avec une volonté d'ouverture de la micro-crèche au monde extérieur. Pour cela, nous participons ou organisons régulièrement des sorties :

- Les « Bébés Lecteurs » à la Bibliothèque de Cheffois
- Les « matinées passerelles » dans les écoles maternelles de la Commune.
- Les sorties de fin d'année
- Les spectacles organisés souvent par nos partenaires (RPE, département...)
- Pour des projets divers (avec le RPE, entre les crèches)
- Sorties promenades dans la commune : balades à pied et en poussette, dans l'espace de jeux (toboggan balançoires), à la Vallée verte (animaux et espace vert) ...

Nous pensons qu'il est important que la vie de la micro-crèche s'inscrive dans la vie de la commune, ces échanges enrichissent les expériences sociales des enfants. C'est aussi un moyen de favoriser le bien-être et l'éveil des enfants notamment en matière artistique et culturelle.

• Les soins

Le temps des soins ne se limite pas à l'acte mais prend également en compte tout l'enjeu relationnel qui y est lié. Pendant les temps de soin, le professionnel est dans une relation individualisée avec l'enfant, qui est d'autant plus importante dans un contexte de collectivité.

C'est au travers de ces temps, où l'adulte est disponible et répond de manière adaptée à ses besoins, que l'enfant va se sentir sécurisé et va pouvoir développer une relation de qualité avec l'adulte. Cette relation est le socle du bien-être de la sécurité affective et physique de l'enfant, qui va lui permettre de se développer et de se construire en tant qu'individu autonome.

Pendant ce temps de soin, le professionnel va être en interaction avec l'enfant en lui verbalisant ses gestes afin que l'enfant ne soit pas passif mais acteur de ce qui se passe avant, pendant et après. Si l'enfant en a la possibilité, nous le sollicitons pour participer à ce moment, par exemple en donnant la couche ou le gant, en levant son bassin, en tournant sa tête pour faire un lavage de nez, etc... L'enfant vit également mieux les moments qui peuvent parfois être désagréables (mouchage, soin d'un érythème...) car nous aurons indiqué nos gestes et nous mettrons tout en œuvre pour respecter son confort et son bien-être.

Les enfants sont changés selon les besoins au cours de la journée, notamment avant la sieste et leur départ le soir.

Au fur et à mesure de leur développement, nous accompagnons les enfants pour qu'ils deviennent autonomes dans les moments de déshabillage et d'habillage. Les plus grands ont une panière nominative (avec leur symbole) pour déposer les vêtements dedans avant la sieste, et les reprendre au lever. Cet apprentissage permet également de les préparer à l'apprentissage de la propreté. Dans la salle de change, les enfants ont à disposition des WC et un lavabo à leur taille, afin qu'ils puissent être autonomes dans les gestes d'hygiène.

• L'acquisition de la propreté

La maturité sphinctérienne d'un enfant se met en place autour de 18 mois-2 ans. Mais la maturité sphinctérienne est différente de la maturité psychique, elle veut seulement dire que le corps est capable musculairement de retenir les selles et l'urine, mais l'enfant n'est pas forcément prêt psychiquement à le faire.

Psychologiquement, beaucoup de choses se jouent pour lui à ce moment-là. Devenir propre, c'est aussi accepter de grandir ! Et certains enfants sont angoissés par le fait de « lâcher » une partie d'eux-mêmes dans le pot ou les toilettes. L'enfant devient propre s'il l'a décidé

et s'il est prêt. Il faut qu'il puisse être acteur de ce changement et qu'il puisse exprimer son besoin d'aller aux toilettes.

Nous pouvons proposer le pot ou les WC à un enfant en accord avec les habitudes familiales, mais nous ne pouvons pas lui imposer d'y aller. La cohérence et la confiance entre le milieu familial et la micro-crèche est primordiale. Notre rôle est de soutenir l'enfant dans cette nouvelle acquisition sans que cet apprentissage devienne source de conflits. Il est important de respecter le rythme de l'enfant, de lui faire confiance afin qu'il puisse avoir une meilleure estime de lui.

• Les repas

Les moments des repas et goûters font partie intégrante du rythme de la journée à la micro-crèche. Au-delà de la satisfaction d'un besoin physiologique, le repas est un moment d'échanges, de découvertes sensorielles (goûter, sentir, toucher, voir...) de convivialité et de plaisir. Nous ne forçons pas l'enfant à manger, et évitons que le temps du repas devienne une relation conflictuelle. Il est important que ce moment soit un temps serein pour l'ensemble des enfants et des professionnels.

Les repas sont livrés par un prestataire extérieur qui propose des repas variés, équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels des jeunes enfants. Nous proposons à l'enfant l'ensemble du repas, en quantité raisonnable en l'invitant à goûter les différents aliments.

Des rituels sont mis en place autour de ce temps. Souvent un temps calme est proposé avant autour de comptines, histoires ou autres. Ensuite, les enfants vont laver leurs mains. La fin du repas se termine par le lavage des mains et de la bouche au gant.

Pour les bébés, les repas se prennent de manière individualisée selon le rythme de chacun (en fonction de l'heure du petit déjeuner, de leur levé de sieste, etc...), au départ dans les bras de l'adulte, puis dans le transat, puis dans le fauteuil de repas. Les parents fourniront le biberon ainsi que la tétine afin que l'enfant puisse conserver ses habitudes de la maison.

La diversification alimentaire se fera progressivement et en accord avec ce qui se fait à la maison. Au départ nous demandons aux familles d'emmener les purées et compotes, avant de passer aux repas fournis par le traiteur.

Dès que l'enfant en manifeste le besoin ou que nous le sentons capable, nous lui proposerons une cuillère afin qu'il apprenne à la manipuler puis l'utiliser pour emmener les aliments de l'assiette à sa bouche. Nous permettons également à l'enfant de manger avec ses mains, c'est un moyen d'appréhender la nourriture.

Lorsque les enfants passent à table, les repas sont proposés dans des plateaux compartimentés dans lesquels nous pouvons mettre l'entrée, le plat et le dessert afin qu'ils puissent manger dans le sens qu'ils souhaitent. Les enfants ont à leur disposition des

cuillères, fourchettes et couteaux adaptés à leur âge, ils boivent dans des petits verres en verre.

Les professionnels restent présents et attentifs aux enfants pour les accompagner dans les différents apprentissages :

- Des gestes afin qu'ils deviennent de plus en plus autonomes.
- Des mots, à travers les échanges sur les aliments, les goûts et les dégoûts...

• **L'allaitement maternel**

Si les mamans souhaitent poursuivre l'allaitement maternel de leur enfant, elles ont la possibilité de venir à la micro-crèche pendant la journée. Nous leur proposerons un endroit calme et isolé. Les parents ont également la possibilité s'ils le souhaitent d'emmener le lait maternel pour qu'il soit donné au biberon par les professionnels. Dans ce cas, nous leur fournirons un protocole afin que le lait soit recueilli, transporté et conservé dans les meilleures conditions sanitaires.

• **Les ateliers culinaires**

Des ateliers culinaires peuvent être proposés aux enfants pour le plaisir ou pour certains évènements, comme le goûter des familles ou les anniversaires. Effectivement pour chaque anniversaire nous préparons un gâteau avec les enfants le matin et nous le dégustons au goûter. Ce sont des temps de partage, de découverte, de manipulation.

• **Le sommeil**

S'abandonner au sommeil nécessite un lâcher-prise, c'est une forme de séparation pour laquelle l'enfant doit se sentir bien et sécurisé. Ce moment de la journée est donc ritualisé pour que l'enfant ait des repères. La période d'adaptation et les échanges avec les familles au quotidien permettent de connaître les habitudes de chaque enfant et de les respecter au mieux (en prenant en compte les contraintes liées à la collectivité).

Chaque enfant a un sommeil qui peut être différent dans sa durée, sa qualité et ses manifestations... Nous essayons autant que possible de respecter cette singularité en nous adaptant au besoin de l'enfant. Nous évitons aussi de réveiller un enfant qui dort afin de ne pas le couper dans son cycle de sommeil et améliorer ainsi la qualité de son repos. Le sommeil de l'enfant peut être différent en collectivité qu'à la maison car les enjeux, le cadre et les conditions ne sont pas les mêmes. En grandissant les besoins de sommeil des enfants se modifient : les plus grands n'ont souvent besoin, plus que d'une sieste en début d'après-midi. Les professionnels accompagnent souvent ce groupe ensemble, les réveils se

font de manière échelonnée et naturel. Si un enfant n'arrive pas à s'endormir il sera relevé au bout d'un certain temps et pourra retourner jouer dans la salle de vie.

La micro-crèche dispose de 3 dortoirs :

Un dortoir est équipé d'un tatami permettant la mise en place d'activités au cours de la journée. Sur ce tatami l'enfant va se coucher où il le désire avec son duvet personnel, sa tétine et son doudou si besoin, c'est un espace qui nécessite la surveillance constante d'un professionnel, il est donc destiné au groupe des grands.

Dans les deux autres dortoirs, des lits à barreaux ou lit bas cocons munis de draps sacs et de couvertures permettent aux enfants et bébés qui en ont le besoin d'avoir un espace plus individualisé et sécurisant. Pour les enfants utilisant une turbulette, les parents devront la fournir. Des allèges vitrées permettent de voir les enfants en permanence depuis l'espace de vie. Un passage régulier toutes les 10 minutes et plus si nécessaire par un professionnel permettra une vigilance constante supplémentaire afin de prévenir de la mort subite du nourrisson. L'équipe accordera une vigilance accrue aux situations d'enfants qui le nécessitent : enfants nés prématurément, qui sortent d'hospitalisation, qui présentent des difficultés respiratoires ou un inconfort lors du temps de sommeil.

Quand l'enfant en manifeste le besoin, l'adulte peut l'accompagner dans la phase d'endormissement, en le berçant dans les bras ou bien en restant près de lui pour le rassurer. Le but étant d'accompagner l'enfant petit à petit jusqu'à qu'il arrive à trouver le sommeil seul.

• **Le portage**

Pour certains enfants le besoin de sécurité affective passe par le portage, le contact physique avec l'adulte par exemple, en étant bercé dans les bras. Les professionnels sont donc amenés à porter régulièrement les enfants. Qu'il ait mal aux dents, besoin d'un câlin, ou simplement envie de dormir, le portage peut être une bonne réponse pour le réconforter et le rassurer car il se sent en sécurité.

Certains enfants ont besoin des bras plus que d'autres et notamment pour l'aide à l'endormissement. Le portage en écharpe ou en porte bébé peut être adopté afin de pouvoir offrir à l'enfant une meilleure réponse à ses besoins. Cette solution peut aussi être utilisée pour des petites balades.

Si certains parents ne sont pas à l'aise avec cette pratique, ils ont la possibilité de nous en faire part afin que nous puissions trouver une solution adaptée à tous. Ce qu'un parent met dans le portage avec son enfant au niveau affectif est bien différent de ce que peut y mettre un professionnel. L'équipe voit le portage plutôt comme du bonus pour tout le monde : pour l'enfant qui développera confiance et assurance au sein de la micro-crèche,

pour les parents qui retrouveront un enfant plus détendu le soir, et pour le personnel de la structure qui y trouvera un confort physique et une meilleure liberté d'action.

- **Les retrouvailles**

Le soir, voici le temps des retrouvailles, aussi important que la séparation du matin, c'est le moment de quitter la micro-crèche et tout ce qui a été vécu dans la journée. C'est donc un temps où les professionnels se rendent disponibles pour les enfants et les échanges.

Chaque parent a des attentes et des besoins différents : certains veulent connaître toute la journée de leur enfant, d'autres savoir à quoi il a joué, ce qu'il a mangé... ou rien du tout. Cela est propre à chacun. Il nous semble important de mettre en avant les moments de réussite ou de plaisir de l'enfant dans la journée, ainsi que de relater les moments qui ont parfois été plus difficiles pour lui.

C'est aussi un temps où les parents sont plus disponibles que le matin, c'est un temps où certaines interrogations sont abordées par les familles.

Pour les plus petits, certaines informations sont plus importantes (comme les heures des repas, des siestes...), nous proposons donc aux parents de ramener un cahier dans lequel parents et professionnels notent les informations nécessaires à la continuité entre la micro-crèche et la maison. Ce cahier est naturellement abandonné lorsque l'enfant grandit.

Partie III Le projet social et de développement durable

- **L'environnement social**

En 2011, la micro-crèche de Cheffois est créée par la municipalité pour répondre à un réel besoin de garde sur notre territoire. C'est la première micro-crèche qui voit le jour sur le territoire de la Communauté de communes de la Châtaigneraie. Sa création s'inscrit dans le projet de rénovation du centre bourg, avec l'ouverture de commerces de proximité et de logements. Elle se situe également à proximité des écoles de la commune. Plusieurs assistantes maternelles agréés partent à la retraite et ne sont pas remplacées c'est donc une alternative appréciée des familles.

En 2026, elle déménage et agrandit ses locaux afin d'augmenter ses capacités d'accueil et répondre à de nouvelles normes nationales. Les locaux répondent aujourd'hui aux besoins des enfants et des professionnels garantissant une qualité d'accueil. Elle offre un bel espace de vie dont un patio sécurisé permettant différentes activités en extérieur. Elle dispose également d'un jardin et d'un accès directe aux animaux présents à l'espace de la vallée verte.

La commune de Cheffois est située sur deux axes routiers pour les principaux trajets domicile-travail, susceptible d'accueillir des enfants hors commune. En 2024 par exemple environ un tiers des enfants accueillis sont domiciliés à Cheffois, le reste provenant de communes avoisinantes.

La micro-crèche s'inscrit dans un réseau comprenant des partenaires qui nous accompagnent pour le fonctionnement de la structure ainsi que pour nos projets divers :

- La CAF (Caisse d'Allocations Familiale) : Elle participe financièrement au fonctionnement de la structure. Nous lui rendons des comptes chaque trimestre en termes d'effectifs d'accueil, mais également un suivi des profils de familles accueillies.
- La MSA (Mutualité Sociale Agricole) : Elle participe financièrement au fonctionnement de la structure en lien avec la CAF.
- La PMI (Protection Maternelle et Infantile) : Elle nous accompagne dans le suivi réglementaire de la structure, mais également dans celui de certaines familles accueillies. Nous pouvons la solliciter pour toute question concernant le développement d'un enfant par exemple. Les professionnels qui y travaillent telles que les puéricultrices forment avec nous une équipe pluridisciplinaire essentielle à notre mission de soutien à la parentalité.
- Le RPE (Relais Petite Enfance) : Il coordonne les actions communes aux différentes crèches du secteur. Nous organisons avec lui des rencontres entre enfants accueillis chez les assistantes maternelles et à la micro crèche. L'animatrice oriente les familles en recherche de mode garde vers notre structure selon leurs attentes et leurs besoins.
- La Communauté de communes du pays de la Châtaigneraie : créé du lien entre les différentes structures petites enfances implantées sur son territoire.

• **La place des familles**

Au quotidien, nous accordons une place primordiale aux familles en les invitant à prendre le temps lors de la séparation et des retrouvailles, en leur donnant la possibilité de rentrer et d'investir l'espace.

La période d'adaptation est aussi un moment privilégié où le parent est invité à rester un temps dans la micro-crèche avec son enfant et l'équipe et les autres enfants pour apprendre à faire connaissance.

Nous essayons d'intégrer au maximum les parents à la vie de la micro-crèche. Des temps de rencontres conviviaux sont organisés tout au long de l'année : Goûters des familles ; fête de Noël, fête de l'été, la participation ponctuelle à des sorties ou des activités ...

Ces moments sont parfois plus propices aux échanges entre professionnels et parents. Ils permettent également aux familles de discuter entre elles et d'échanger sur leur enfant,

leur vécu de parent ou tout autre sujet... La micro-crèche étant municipale, il a paru bon d'intégrer les membres de la commission enfance et des parents de jeunes enfants dans la Commission de Fonctionnement. La mise en place d'un système de « parents délégués » est aussi un moyen d'impliquer les familles à la vie de la structure, de faire remonter plus facilement des envies, des besoins, des difficultés auprès de l'équipe.

- **Soutien à la parentalité**

L'équipe est soucieuse d'accompagner et d'aider les parents dans leur fonction parentale.

Les transmissions sont une manière d'y répondre de façon ponctuelle en créant du lien et de la continuité pour l'enfant. Chaque jour l'équipe se tient donc à disposition des parents pour répondre à leurs éventuelles interrogations. Si les parents le souhaitent, ou à la demande des professionnels, il est également possible de faire un point sur l'enfant lors d'un rendez-vous avec la directrice ou une autre personne de l'équipe.

La diversité professionnelle est aussi un atout dans la démarche de soutien à la parentalité, car chaque professionnel a sa propre expérience et possède une connaissance particulière sur l'enfant.

Les partenaires peuvent dans certaines situations, être des ressources importantes pour l'équipe et des solutions apportées aux familles dans cette démarche de soutien à la parentalité (comme la PMI par exemple).

Vous pouvez consulter le site internet etreparent85.fr, un site à destination de tous les parents de Vendée, apportant des informations sur divers évènements et thématiques.

- **L'accessibilité pour tous**

La micro-crèche accueille tous les enfants sans distinction, quel que soit la situation sociale (monoparentale, recomposées...) et professionnelle (sans emploi, en recherche d'emploi ou situation d'emploi) de la famille.

Une place d'accueil d'urgence pour les familles en rupture de mode garde ou en situation précaires (demande de l'ASE ou de la PMI, personnes en parcours d'insertion sociale, etc.) permet de répondre à cette volonté d'accueillir tous les enfants quel qu'ils soient.

Le mode de gestion PSU (prestation de service unique) mis en place par la CAF est un marqueur de l'ouverture à tous, en proposant des tarifs aux familles en fonction de leurs ressources.

L'accueil de la diversité est une richesse pour tous. Nous nous nourrissons de la différence de l'autre. C'est un moyen aussi d'apprendre la tolérance et le respect de l'autre dans ce qu'il est et ce qui le construit.

• Démarche en faveur du développement durable

Nous veillons à nous inscrire dans une démarche d'écologie et de développement durable dans le respect de la planète sous différentes formes :

- Les repas : nous faisons appel à un prestataire de repas qui s'inscrit dans une démarche de développement durable en utilisant des aliments bio, issus du développement durable ou de circuits courts.
- Le tri sélectif : grâce aux différents conteneurs prévus à cet effet. Le papier est redistribué aux écoles lors de leurs opérations de récolte.
- L'utilisation des produits d'entretien : une réflexion est menée pour réduire la liste des produits et veiller à leur impact sur l'écologie mais aussi sur les enfants.
- Les soins : le change des enfants est réalisé avec du linge en tissu pour éviter le « jetable ». Nous limitons les savons en effectuant les changes à l'eau. Nous réutilisons le linge usager (serviettes pour le change), pour faire des lavettes et des essuies mains.
- L'administratif : Nous travaillons avec la mairie de plus en plus en version dématérialisée ce qui limite l'impression de documents.
- Les jeux : nous créons des jeux à base d'objets de récupération comme par exemple « la boîte à bidule » composées de différents flacons cosmétiques (pour apprendre à visser, dévisser, faire des expériences de contenants, imiter...). Pour l'extérieur nous avons des ustensiles de cuisine de récupération.
- L'éducation : c'est déjà sensibiliser les enfants sur nos ressources : par exemple limiter l'utilisation de l'eau lors du lavage des mains, mettre en place un projet jardin. Avec l'achat de combinaisons pour la pluie, nous sommes sur une démarche d'ouverture vers l'extérieur et vers la nature, à tout temps.

Le, 15 DEC. 2025

Monsieur le Maire de Cheffois

Jean-Marie GIRAUD



A handwritten signature of Jean-Marie GIRAUD is written over a circular blue municipal seal of Cheffois, Vendée. The seal features a central figure, possibly a saint or a local hero, surrounded by text that includes 'MUNICIPALITE DE CHEFFOIS' and 'Vendée'.

Annexe I Charte Nationale d'accueil du jeune enfant



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

**Pour grandir sereinement,
j'ai besoin que l'on m'accueille
quella que soit ma situation
ou celle de ma famille.**

J'avance à mon propre rythme
et je développe toutes mes facultés
en même temps : pour moi, tout
est langage, corps, jeu, expérience.
**J'ai besoin que l'on me parle, de temps
et d'espace pour jouer librement
et pour exercer mes multiples capacités.**

**Je suis sensible à mon entourage
proche et au monde qui s'offre à moi.
Je me sens bien accueilli quand
ma famille est bien accueillie,**
car mes parents constituent mon
point d'origine et mon port d'attache.

**Pour me sentir bien et avoir confiance
en moi, j'ai besoin de professionnels
qui encouragent avec bienveillance
mon désir d'apprendre, de me socialiser
et de découvrir.**

**Je développe ma créativité et j'éveille
mes sens grâce aux expériences
artistiques et culturelles.** Je m'ouvre
au monde par la richesse des échanges
interculturels.

**Le contact réel avec la nature
est essentiel à mon développement.**

**Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me
valorise pour mes qualités personnelles,**
en dehors de tout stéréotype. Il en va
de même pour les professionnels
qui m'accompagnent. C'est aussi grâce
à ces femmes et à ces hommes que
je construis mon identité.

**J'ai besoin d'évoluer dans un
environnement beau, sain et propice
à mon éveil.**

**Pour que je sois bien traité, il est
nécessaire que les adultes qui m'entourent
soient bien traités. Travaller auprès
des tout-petits nécessite des temps pour
réfléchir, se documenter et échanger
entre collègues comme avec d'autres
intervenants.**

**J'ai besoin que les personnes qui
prennent soin de moi soient bien
formées et s'intéressent aux spécificités
de mon très jeune âge et de ma situation
d'enfant qui leur est confié par mon
ou mes parents.**



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil,
en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.

Annexe II La salle Multi-sensorielle

« La pédagogie Snoezelen induit le bien-être. (...) Il s'agit de créer une atmosphère grâce à des matières, des textures, des couleurs, des odeurs, des sons, comme une invitation à un voyage sensoriel. La démarche est basée sur l'éveil au monde extérieur par le biais du corps et des cinq sens. » Nathalie Casso-Vicarini, Educatrice de jeunes enfants, enseignante à l'université Paris Ouest.

Depuis plusieurs années, l'équipe travaille sur la mise en place d'un espace multi-sensoriel, d'inspiration Snoezelen, avec pour objectif principal de proposer à l'enfant un univers propice au bien-être, un refuge en dehors du temps. Afin de permettre à l'enfant de désamorcer ses angoisses, de réguler ses émotions et d'être à l'écoute de lui-même. Cette médiation permet aussi de créer du lien avec l'adulte et/ou avec les autres enfants dans un temps de partage de qualité autour de la sensorialité.

➤ Moyens

Ces temps d'approche multi-sensorielle sont proposés dans le dortoir des grands réaménagé à cet effet. Cette pièce est aménagée avec différents éléments inspirés de la démarche Snoezelen: Mobilier blanc, jeux de lumières (lampe à bulles, fibres optiques, galet lumineux...), musique, matériel de massage, objets sensoriels fabriqués par les professionnels : coussins tactiles, bouteilles remplies de différents éléments....

Les séances sont proposées régulièrement à l'ensemble des enfants de la structure, selon les besoins observés par les professionnels, nous essayons de proposer une séance par semaine. Lors de ces séances, l'adulte a une position d'observateur, de présence sécurisante. Il peut à certains moments faire des propositions d'expériences sensorielles aux enfants qui pourraient être plus en retrait. L'enfant, lui, a une liberté d'agir selon sa convenance, son rythme, tout en respectant les règles mises en place dès le début (comme le respect des autres et du matériel).

➤ Organisation

En fonction des dynamiques des groupes et de l'envie des enfants, les séances durent environ 15 min. Certains enfants peuvent y retourner lorsque cela est possible.

Nous essayons d'être vigilants pour que ce moment soit proposé à tous les enfants.

Chaque séance commence par un rituel d'entrée et de sortie avec le bâton de pluie. La sortie se fait en douceur pour préserver le bien-être des enfants.

L'équipe de la micro-crèche a suivi une formation afin d'améliorer ses connaissances et ses pratiques lors de ces séances.

Annexe III Langue des signes associée à la parole

Projet d'équipe qui est né de l'envie d'améliorer notre quotidien notamment dans la communication avec les jeunes enfants. C'est en observant un enfant porteur de handicap signer avec son parent que nous nous sommes questionnés sur cette possibilité de pouvoir mettre cela en place au sein de la structure, sur les avantages et les intérêts que cela pouvait bien avoir dans notre relation avec les tout-petits.

➤ Les objectifs

- Accompagner l'enfant dans la communication préverbale
- Comprendre et Répondre à leurs besoins, prendre en compte les émotions de l'enfant et ainsi favoriser la sécurité affective de l'enfant
- Créer de la cohésion, cohérence en équipe
- Valoriser l'enfant et favoriser sa confiance en lui
- Créer un outil de partage avec les familles.
- Aider l'équipe à accompagner les enfants en situation de handicap

➤ Les moyens engagés

- Formation de l'équipe par l'organisme Eveil et Signes
- Supports visuels Cartes, affiches représentant les signes

